

# La Bibliothèque a Cinq Cents

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

## Revue Littéraire

Contient les plus beaux romans du jour, avec illustrations.

Abonnement, Un An, \$2.50. Six Mois, \$1.25

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

VENTE AU NUMERO, 5 Centimes

En vente dans tous les dépôts de journaux, tous les jeudis. Pour abonnements et annonces s'adresser à

**POIRIER, BESSETTE & Cie,**

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES

516 Rue Craig, Montréal.

MONTREAL, 8 JUIN 1893.

# LE CHEMIN DES LARMES

## Le Plus Beau Roman de Nos Jours.

Tel est le titre d'un ouvrage à la fois agréable et intéressant, captivant avec force l'attention du lecteur par les drames et péripéties qui s'y déroulent et charmant son intelligence par un style à la fois simple, clair et châtié.

Les personnages qui prennent part à l'action sont de véritables caractères, de vrais types de l'espèce qu'ils représentent.

L'auteur raconte avec chaleur le martyre d'une femme, épouse et mère exemplaire, modèle d'abnégation et de vertu, jetée, après avoir connu des jours heureux, sur le pavé par l'inconduite d'un époux perverti qui la délaisse, et persécutée par un monstre d'hypocrisie, riche banquier, artisan inique de ses malheurs.

Le CHEMIN DES LARMES est un roman très émouvant, auquel plusieurs belles gravures donnent un intérêt encore plus grand.

On peut se le procurer chez tous les libraires. Une remise libérale sera faite pour l'achat à la douzaine. On en recevra un exemplaire franco, en envoyant 25 cts. à Poirier, Bessette & Cie, 516 rue Craig, Montréal.

## OCCASION I

— A LA —

Librairie Poirier, Bessette & Cie, 516 rue Craig.

### LIVRES DE NOTES

MAGNIFIQUE LIVRE DE NOTES relié im. toile frappée en or, 6 pouces par 3½, contenant 184 pages et un porte-crayon, envoyé par la poste pour 12 cts.

TROIS CHARMANTS LIVRES DE NOTES, 4 pouces par 2½, couverts toile, dos doré, renfermés dans un étui couvert en toile. Les trois livres et l'étui envoyés par la poste pour 7 cts.

Tous ces articles sont envoyés franco par la poste aux prix ci-dessus marqués.

# LA REVANCHE DE BLANCHE

DIXIÈME SÉRIE DE "LA DAME EN NOIR"

I

MADAME GALLOIS

Si M. de Mégrigny n'était guère familier avec les questions d'affaires, sa veuve—cela n'étonnera personne—s'y entendait encore moins que lui.

Blanche ne savait pas jusqu'à quel point son frère avait abusé de la confiance de son mari et combien mandataire peu fidèle il avait péché en eau trouble. Elle ignorait cela, car pour ne point lui causer un chagrin, Ludovic ne lui avait pas parlé des visites et des révélations faites par le personnage inconnu.

Malgré cela, cependant, et comme instinctivement, elle aurait donné beaucoup pour que son frère, tenu à l'écart, n'eût à se mêler en rien de ses affaires. Il lui répugnait—elle avait trop de raisons pour cela—de laisser le baron s'occuper de toutes choses principalement de celles concernant la succession du défunt.

Mais que pouvait-elle faire? Elle ne connaissait personne; elle n'avait pas un homme, un ami à qui elle aurait pu confier en toute sécurité le soin de ses intérêts. On lui donnait des conseils, mais tous étaient contraires à ses intentions, à ce qu'elle aurait voulu. Seul, M. de Bierle aurait pu lui être d'un grand secours; mais pour lui être agréable, sur son ordre il s'était exilé. Du reste, serait-il resté à Paris, elle n'aurait pas osé lui demander de lui donner des conseils, de venir à son aide. Il y avait en elle, comme chez lui, d'ailleurs des sentiments de délicatesse qu'ils n'auraient pu fouler aux pieds.

La jeune veuve toujours la même enfant inexpérimentée, était donc ainsi à la merci de son frère, et force lui était de recevoir ses services qui, nous le savons, ne devaient pas être désintéressés.

D'ailleurs le notaire de M. de Mégrigny était pour de Simiane; c'était ce même notaire qui, moins scrupuleux que Me Mabillon, avait fait l'acte que nous connaissons, acte par lequel, en vertu des pouvoirs donnés à M. de Simiane, celui-ci pouvait se substituer entièrement à M. de Mégrigny.

C'était ce baron qui avait indiqué ce notaire à Ludovic et, depuis, il en avait fait son ami. Le notaire devait être reconnaissant à de Simiane d'avoir donné à son étude un client archi-millionnaire.

Blanche, circonvenue, sans grande force de résistance, donna au notaire toutes les signatures qu'il lui demanda, et de Simiane, qui n'avait plus en mains qu'un mandat sans valeur, se trouva investi par sa sœur des mêmes pouvoirs que lui avait précédemment conférés à M. de Mégrigny.

Le baron avait dit:

"Il faudra bien qu'elle fasse ce que je voudrai."

La jeune femme sans défense et à contre-cœur avait donné satisfaction à son frère. Une fois encore de Simiane triomphait. Les millions restaient entre ses mains. S'il avait pu avoir des craintes, elles étaient entièrement dissipées. Il allait pouvoir, facilement, dissimuler ses honteux agissements, ses dilapidations, en ne permettant à personne pas même au notaire, de voir de quelle façon peu honnête il avait exercé son précédent mandat.

Le notaire, disons-le n'était pas le complice du baron; il était de bonne foi, et, dans l'intérêt de la veuve, il avait cru bien faire. Le faux converti l'avait trompé, le trompait comme il trompait tout le monde.

Et il était sincère, le trop crédule notaire, quand il faisait à Mme de Mégrigny l'éloge de son frère et lui disait que ses intérêts ne pouvaient être mis en meilleures mains,